

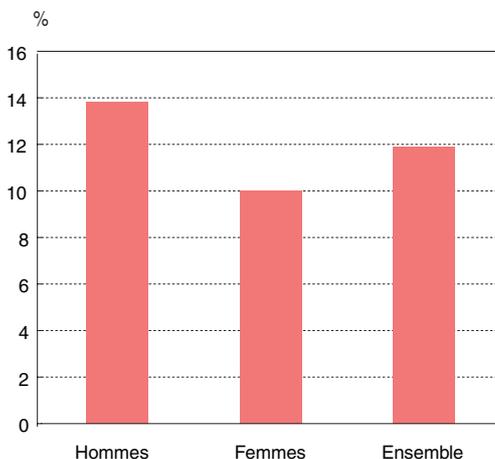
Les difficultés des adultes face à l'écrit

Fabrice Murat, division Emploi, Insee

Parmi les personnes ayant de 18 à 65 ans, 12 % éprouvent des difficultés face à l'écrit, mais seulement 7 % parmi les personnes nées en France et de langue maternelle française. Les femmes sont moins souvent en difficulté que les hommes, et les jeunes beaucoup moins souvent que leurs aînés : 4 % des 18-24 ans éprouvent des difficultés sensibles, contre 19 % des 55-65 ans. Les compétences à l'écrit sont bien sûr très fortement liées au niveau d'études : la moitié des personnes qui ont arrêté leur scolarité sans obtenir de certificat d'études ont des difficultés face à l'écrit, et un quart de celles qui sont sorties de l'enseignement secondaire sans le BEPC ou un CAP. Les personnes ayant appris à lire dans une autre langue que le français sont aussi très nombreuses dans ce cas.

L'évaluation des compétences en milieu scolaire est une pratique courante, donnant lieu depuis longtemps à des mesures standardisées, pour juger en particulier de l'évolution du niveau des élèves. Les compétences des

① Difficultés face à l'écrit selon le sexe



Champ : personnes de 18 à 65 ans

Lecture : 14 % des hommes sont en difficulté face à l'écrit

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

adultes sont moins bien connues, car il faut alors proposer des exercices à des personnes qui ne sont plus habituées à en faire, à leur domicile, dans un contexte moins favorable que le cadre scolaire. C'est en respectant ces contraintes que l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) a été menée en novembre 2002 dans 10 régions de France métropolitaine : plusieurs séries d'exercices ont été élaborées sur des supports de la vie quotidienne, qui tiennent compte des différents niveaux de compétences dans la population.

Plus d'une personne sur dix éprouve des difficultés face à l'écrit

Parmi les personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine, 12 % sont en difficulté face à l'écrit. Plus précisément, elles se sont trouvées en difficulté dans l'un des sous-domaines suivants : lecture de mots, écriture, compréhension de textes simples (*enca-dré*). Ces trois compétences étaient évaluées par des exercices en rapport avec la vie quotidienne : lire le titre et le nom des invités d'une émission ; noter une liste de courses ; comprendre le résumé d'un film.

Les femmes sont moins souvent en difficulté que les hommes : 10 % contre 14 % des hommes (*graphique 1*). Ce constat rejoint celui effectué par le ministère de l'Éducation nationale, pour les jeunes filles et les jeunes gens de 17 ans, dans le cadre de la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Les résultats de l'enquête internationale PISA sur les compétences en lecture des élèves de 15 ans le confirment également, et montrent la même tendance dans les autres pays de l'OCDE.

Les plus jeunes obtiennent de bien meilleurs résultats

Les jeunes sont moins souvent en difficulté que les personnes âgées : 4 % des 18-24 ans contre 19 % des 55-65 ans (*graphique 2*). Ces derniers ont en effet fréquenté moins longtemps l'école : 40 % des plus de 55 ans n'ont pas dépassé l'enseignement primaire contre

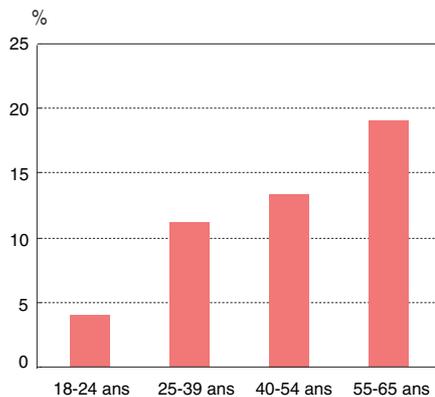
INSEE
PREMIERE



INSEE

moins de 5 % parmi les moins de 40 ans, ce qui explique une grande part de l'écart dans le domaine de la lecture. De plus, pour certaines personnes, une faible pratique de l'écrit depuis la sortie du système éducatif a pu provoquer l'effritement des compétences initialement acquises.

② Difficultés face à l'écrit selon l'âge



Champ : personnes de 18 à 65 ans

Lecture : 4 % des personnes de 18-24 ans sont en difficulté face à l'écrit.

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

Sans surprise, les personnes ayant des difficultés face à l'écrit sont aussi des personnes peu ou pas diplômées (*graphique 3*). Ainsi, près de 60 % des personnes n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire et n'ayant pas obtenu de diplôme, pour la plupart âgées de plus de quarante ans, se sont trouvées en échec lors du test. Toutefois, un peu plus du tiers des personnes ayant quitté l'école après le primaire et sans diplôme obtiennent de bons résultats. Les résultats sont meilleurs si la personne a obtenu le certificat d'études. Le quart des personnes sorties de l'enseignement secondaire sans diplôme rencontrent des difficultés, tandis que les personnes ayant obtenu au moins le BEPC ou un CAP sont nettement moins souvent dans ce cas. La proportion de personnes en difficulté est quasi nulle parmi celles passées par l'enseignement supérieur ou ayant au moins le bac.

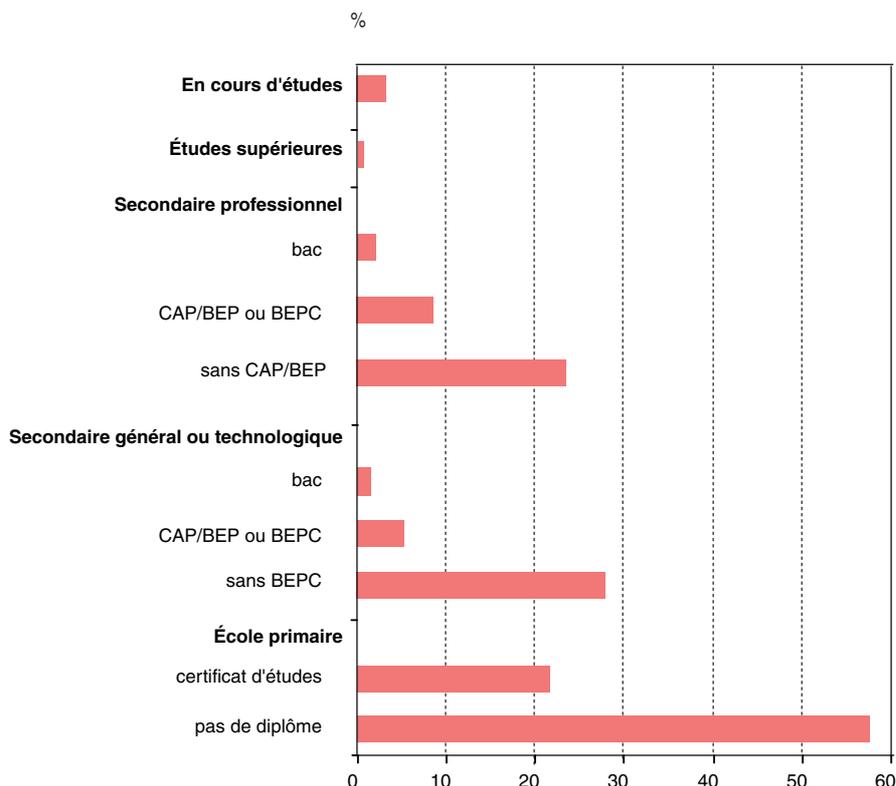
L'importance de la langue d'apprentissage de la lecture

Les personnes nées en France qui parlaient français avec leurs parents durant leur enfance ne sont que 7 % à éprouver des difficultés à l'écrit (*graphique 4*). Ce taux atteint 11 % pour les

personnes nées en France et ayant utilisé une autre langue dans leur enfance. Le taux est le même pour les personnes nées hors de France mais dont la langue maternelle est le français. En revanche, parmi les personnes nées hors de France et ayant une langue maternelle autre que le français, et surtout parmi celles ayant appris à lire dans une autre langue que le français, une grande

partie se trouvent en difficulté face à l'écrit à l'âge adulte : près des deux tiers des personnes ayant appris à lire dans une autre langue que le français sont classées comme en difficulté. *A contrario*, un peu plus d'un tiers des personnes ayant appris à lire dans une autre langue que le français ne rencontrent pas de réelles difficultés face à l'écrit en français.

③ Difficultés face à l'écrit selon le niveau d'études

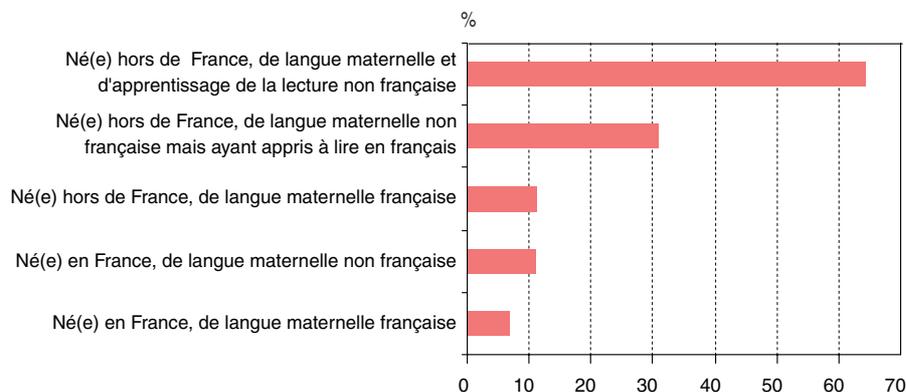


Champ : personnes de 18 à 65 ans

Lecture : 3 % des personnes en cours d'études sont en difficulté face à l'écrit.

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

④ Difficultés face à l'écrit selon le lieu de naissance et les langues utilisées à la maison et à l'école durant l'enfance



Champ : personnes de 18 à 65 ans

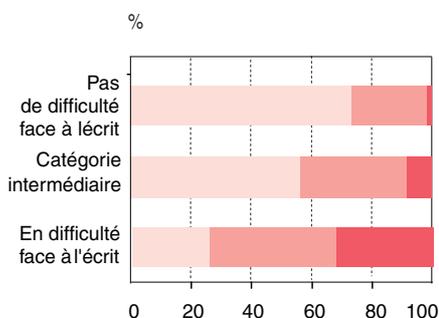
Lecture : 64 % des personnes nées hors de France, de langue maternelle non française et n'ayant pas appris à lire en français sont en difficulté face à l'écrit.

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

Les difficultés à l'écrit se retrouvent souvent à l'oral et en mathématiques

L'enquête IVQ évalue aussi la compréhension orale et la résolution de problèmes mathématiques simples (ces problèmes sont posés à l'oral afin d'être accessibles aux personnes ayant des difficultés en lecture ou en écriture). Pour ces deux domaines, trois groupes ont été définis en fonction du nombre de questions réussies : moins de 50%, entre 50% et 80 %, plus de 80 %. Le lien est assez fort entre les résultats dans les différents domaines :

⑤ Compétences en compréhension orale selon les compétences face à l'écrit



Champ : personnes de 18 à 65 ans

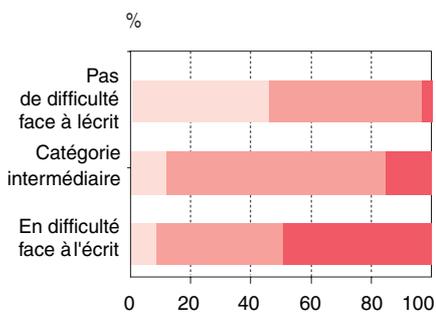
Lecture : 73 % des personnes n'éprouvant pas de difficultés à l'écrit ont de bonnes performances en compréhension orale ; 25 % ont des résultats moyens ; 2 % ont des résultats insuffisants

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

Légende des graphiques 5 et 6

- réussite > 80 %
- 50 % ≤ réussite ≤ 80 %
- réussite < 50 %

⑥ Compétences en mathématiques selon les compétences face à l'écrit



Champ : personnes de 18 à 65 ans

Lecture : 45 % des personnes n'éprouvant pas de difficultés à l'écrit ont de bonnes performances en mathématiques ; 51 % ont des résultats moyens ; 4 % ont des résultats insuffisants.

Source : Insee, enquête méthodologique sur l'Information et la Vie Quotidienne, 2002

Encadré

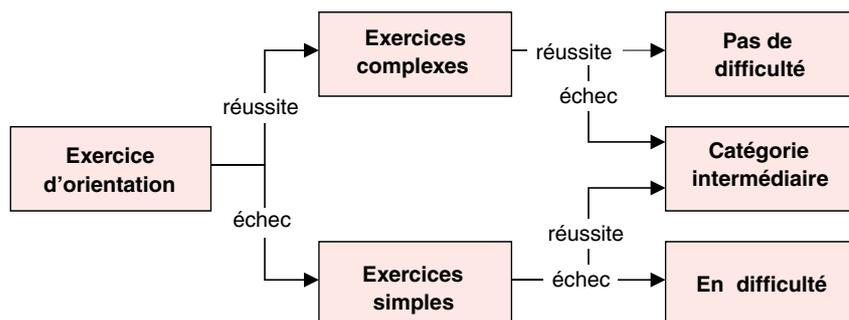
Dans l'enquête IVQ, chaque personne interrogée passe un premier exercice portant sur un support familier : une page d'un programme de télévision. Cet exercice permet d'apprécier la capacité à lire des mots isolés et celle à comprendre un texte court (voir dans *Source* le contenu de cette épreuve et quelques résultats). En l'absence de difficultés, l'enquêté est orienté vers une série d'exercices de compréhension portant sur des supports variés et plus complexes : des articles de journaux, des graphiques, un texte de Victor Hugo, etc. Sinon il passe un test composé d'exercices assez simples permettant d'affiner le diagnostic sur les difficultés face à l'écrit. Dans cette batterie d'exercices, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, proches de celles du premier exercice mais sur un nouveau support (un CD), on évalue les capacités en écriture à partir d'une dictée portant sur une liste de courses. Le questionnaire inclut aussi un exercice de compréhension orale et de courts problèmes mathématiques.

Concrètement, on a estimé comme étant en difficulté face à l'écrit les personnes qui se sont trouvées en échec dès l'exercice d'orientation et qui, dans les exercices simples qui leur étaient ensuite proposés, ont réussi moins de 8 questions sur 10 dans *au moins l'un* des trois sous-domaines de l'écrit évalués : lecture de mots, écriture, compréhension (voir schéma). A l'opposé, on considère que les personnes qui se sont trouvées au-dessus des seuils de réussite définis pour l'exercice d'orientation, et qui ont réussi au moins un tiers des questions des exercices plus complexes maîtrisent au moins les compétences en lecture nécessaires à la vie quotidienne. Comme toutes les compétences évaluées se placent sur un continuum, les seuils sont partiellement conventionnels et doivent être

rapportés aux objectifs de la classification : identifier comme en difficulté non seulement les personnes en situation d'échec important mais aussi celles éprouvant des difficultés légères dans un des processus nécessaires à une bonne maîtrise de la lecture.

Par ailleurs, une catégorie intermédiaire a été construite pour tenir compte des incertitudes du classement. Elle regroupe d'une part, les personnes orientées vers les exercices simples mais qui obtiennent plus de 80 % de réussite à chaque exercice et d'autre part les personnes ayant réussi moins d'un tiers des questions sur des supports plus complexes, malgré une réussite correcte à l'exercice d'orientation. Une partie de ces personnes n'ont qu'une maîtrise peu assurée de la lecture, proche des seuils que nous avons retenus, ce qui rend le classement difficile ; pour d'autres, la déconcentration ou la fatigue, au début ou en fin d'épreuve, explique l'échec partiel.

La proportion de personnes en difficulté face à l'écrit estimée par l'enquête IVQ est environ deux fois supérieure au taux « d'illettrisme » estimé à partir d'autres enquêtes de l'Insee, il y a une dizaine d'années. Cet écart important s'explique par le protocole d'enquête : les estimations précédentes se fondaient sur les déclarations des personnes reconnaissant ou non d'avoir des difficultés à lire le journal, à remplir un chèque, etc. et non sur des résultats à des exercices d'évaluation. Ce résultat laisse suggérer que les personnes en difficulté face à l'écrit sous-estiment leurs problèmes ou préfèrent les taire. Il tient aussi au niveau de sévérité des seuils ici utilisés. En revanche, la proportion de jeunes en difficulté dans IVQ est assez proche de celle établie lors des Journées d'appel de préparation à la défense, qui utilisent aussi des tests d'évaluation, légèrement différents de ceux d'IVQ.



32 % des personnes en difficulté face à l'écrit ont aussi des difficultés en compréhension orale, contre 2 % parmi les personnes plus à l'aise à l'écrit (*graphique 5*). Par ailleurs, les personnes en difficulté face à l'écrit sont près de la moitié à se trouver en échec dans les problèmes mathématiques, contre moins de 4 % parmi les autres (*graphique 6*). Cependant un quart des personnes en difficulté face à l'écrit ont très bien réussi l'exercice de compréhension orale ; 9 % des personnes en difficulté face à l'écrit ont de très bons résultats en calcul et 42 % se situent dans la tranche médiane, dans laquelle se situent aussi la moitié des personnes n'ayant pas de difficulté à l'écrit.

Une grande diversité de compétences parmi les personnes en difficulté

Dans le domaine de l'écrit, il existe une grande diversité de profils de compétences chez les personnes en difficulté. Certaines d'entre elles ont effectivement de faibles compétences à l'écrit mais d'autres se signalent seulement par une maîtrise imparfaite d'un seul des trois sous-domaines évalués : lecture de mots, compréhension, écriture. Ainsi, pour deux cinquièmes des personnes en difficulté, les lacunes apparaissent assez importantes : moins de 40 % de réussite pour deux des trois sous-domaines évalués. À l'opposé, un cinquième des personnes en difficulté se sont trouvées en échec partiel : en dessous du seuil de 80 % de réussite sur un seul des trois sous-domaines évalués, le plus souvent la compréhension, parfois l'écriture mais jamais la lecture de mots. Pour les autres, les performances sont intermédiaires et variables selon les capacités. Cette diversité illustre la difficulté à définir un seuil de compétences pour identifier les personnes en situation d'« illettrisme ».

Source

L'enquête Information et Vie Quotidienne a été menée sur un échantillon de 4000 logements. Un quart des logements étaient vacants au moment de l'enquête. Dans les trois quarts des logements occupés, 30 % des habitants ont refusé l'enquête, si bien que le nombre de personnes dans l'échantillon final est de 2 083 (une seule personne était interrogée dans chaque logement). Des redressements ont été effectués pour corriger les biais dus à la non-réponse. En définitive, les estimations obtenues approchent la réalité avec une certaine marge d'erreur. Ainsi, la proportion de personnes en difficulté est en fait estimée entre 10 % et 13 %.

L'enquête a été organisée par l'Insee, en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le Commissariat général du plan (CGP), le Centre de recherche en économie et statistique (CREST), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national d'étude du travail et de l'orientation professionnelle (INETOP). Les épreuves d'évaluation ont été conçues avec l'aide de plusieurs équipes universitaires spécialistes. Le module d'orientation et les exercices simples ont été élaborés par l'équipe PsyEf de J.M. Besse (Université de Lyon 2). L'équipe EVA (Université de Rennes et Hôpital Ste Anne) de C. Charron et C. Meljac a constitué les exercices de calcul et les dernières questions du module d'orientation et enfin les exercices plus complexes reposent sur des supports d'origines diverses.

En dehors des résultats aux exercices, l'enquête a recueilli un ensemble de données biographiques et comportait des questions sur les compétences utilisées au quotidien et sur les difficultés éventuelles rencontrées, dont l'appréciation est en partie subjective. Le premier exercice comportait des questions de compréhension de texte portant sur un résumé de film commençant ainsi : « L'histoire que raconte ce film commence en juin 1995. A Montauban, dans leur belle demeure, Alain et Christine Bodar donnent une fête pour les vingt ans de leur fils Florent. [...] »

Les deux premières questions sont « Dans quelle ville se déroule la fête ? » et « Quel est l'âge de la personne qui fête son anniversaire ? ». Les personnes en difficulté sont seulement 53 % à donner la bonne réponse à la première, alors que le taux est de 97 % pour celles qui maîtrisent les compétences de base. Pour la deuxième question les taux de réussite sont un peu plus bas (40 % et 91 %).

Les personnes devaient aussi lire à haute voix des mots (un titre d'émission par exemple). Si les mots simples et familiers ne posent pas trop de problème, les difficultés apparaissent dès qu'il faut déchiffrer un mot inconnu : 87 % des personnes en difficulté face à l'écrit lisent correctement « Chat », alors que seulement 57 % y parviennent pour « Moudan », nom de race féline fictive (les taux de réussite dépassent 95 % pour les personnes n'éprouvant pas de difficulté). De même, les personnes en difficulté savent généralement écrire des mots simples comme « tomates » ou « sel », mais sont moins à l'aise devant des mots nouveaux (« Gobar » : nom de marque fictive) ou orthographiquement irréguliers comme « alcool ».

Bibliographie

« Les évaluations en lecture dans le cadre de la Journée d'appel de préparation à la défense - Année 2003 », Rocher T., *Note d'information* (à paraître), ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP.

« Les compétences des élèves français à l'épreuve d'une évaluation internationale - Premiers résultats de l'enquête PISA 2000 », *Les Dossiers*, n°137, novembre 2002, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP.

« Motivation et performance scolaire : les filles creusent l'écart », Djider Z., Murat F., Robin I., *Insee première* n° 886, mars 2003, Insee.

« Lire et écrire, les difficultés des adultes », Bodier M., Chambaz C., *Données sociales* 1996, Insee.

« Qui est illettré ? », Besse J.-M., octobre 2003, Retz.

« Des lettres et des chiffres », Blum A., Guérin-Pace F., 2000, Fayard.

« Les compétences en lecture des élèves et des jeunes », *Éducation et formations* n° 66, juillet-décembre 2003.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : PT
Code Sage IP04959
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2004



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES